



PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE



La ligue de l'enseignement, fédération du Pas-de-Calais,
et

**la direction régionale des affaires culturelles Hauts de
France (DRAC)**

lancent un

**appel à candidatures en direction des artistes des arts
plastiques et visuels en vue de deux résidences-mission
d'appui artistique (Mi.A.A.)**

**qui prendront place au centre d'accueil et d'éducation à
l'environnement *Les Argousiers* de Merlimont, dans le
Pas-de-Calais.**

**la première résidence-mission est prévue
du 12 mars / 20 avril 2018**

**la seconde résidence-mission est prévue
du 4 juin au 13 juillet 2018**

1 - QU'EST-CE QU'UNE RÉSIDENCE-MISSION D'APPUI ARTISTIQUE ?

Une résidence-mission d'appui artistique est initiée à des fins de démocratisation culturelle et plus particulièrement d'éducation artistique et culturelle tout au long de la vie.

Elle est appelée à venir soutenir, pour mener à bien des actions de pratiques artistiques et culturelles, tout un réseau professionnel en activité dans la région Hauts-de-France et en charge ou en responsabilité d'un public précis, ici, en l'occurrence, un public de jeunes.

L'objectif est de créer une forte relation entre ce réseau professionnel et un artiste en résidence, en son sein, afin de beaucoup s'apporter mutuellement, d'inclure en profondeur les faits artistiques et culturels dans les pratiques et missions quotidiennes du réseau et de construire ensemble des temps très diversifiés de rencontre et d'actions au bénéfice du public dont le réseau s'occupe au quotidien.

Si, en ces objectifs, l'expérimentation artistique est largement convoquée, une résidence-mission d'appui artistique ne peut se confondre toutefois avec une résidence de création. Il n'y a, en ce cadre, aucune commande d'œuvre ni enjeu de production.

Il s'agit, en tous cas, d'un dispositif clairement au service du Parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) qui doit être aujourd'hui garanti, à chaque enfant, adolescent et jeune adulte et qui prend appui sur ses différents temps (scolaire ou universitaire, péri et hors scolaire ou universitaire...).

S'il privilégie tout aussi clairement l'entrée formation-échange entre professionnels il n'en est pas moins assorti d'applications immédiates en faveur de la jeunesse que ces derniers encadrent/accompagnent.

2 - DEUX RÉSIDENCES-MISSION D'APPUI ARTISTIQUE AUX ARGOUSIERS EN 2018.

Les objectifs fixés aux deux résidences-Mi.A.A. qui vont se déployer au / à partir du centre des Argousiers, au cours de deux périodes différentes, et confiées à deux artistes différents, sont pleinement conformes aux attendus du dispositif:

1) l'établissement d'une relation privilégiée entre chaque artiste-résident et les différents personnels travaillant au sein ou à la périphérie du centre d'accueil et d'éducation à l'environnement. Ces personnels incarnant la permanence en un lieu de

séjour qui, par définition reçoit de manière momentanée (pour une semaine, en général) des groupes de jeunes, mais aussi parfois de moins jeunes (voir ci-après).

C'est la totale complicité interprofessionnelle qui peut s'organiser entre ces personnels et chaque artiste-résident qui garantit la réussite d'une résidence-Mi.A.A. Ce dernier étant réellement invité à imprégner de sa présence et de son rayonnement les différents services du centre.

La réussite est effectivement au rendez-vous dès lors que l'on se donne les moyens d'une inscription quasi naturelle et chaleureuse dans une équipe professionnelle, d'une autre présence professionnelle, très différente et rare, apte à enchanter ou à poétiser un quotidien, qui plus est en un espace-temps particulier où la disponibilité d'esprit des publics-bénéficiaires est, à priori, plus importante que dans d'autres cadres.

2) une proposition permanente de mise en proximité, de manière incidente ou, au contraire, de manière très organisée, des différents publics accueillis au centre d'accueil et d'éducation à l'environnement, ainsi que leurs accompagnants (professeurs, éducateurs, animateurs...) avec l'artiste-résident et de vivre avec lui des temps de rencontre et d'action où tout est possible (élaboration de micro-projets artistiques, temps de pratique artistique, parcours artistiquement conçus de découverte de l'environnement immédiat ou plus éloigné, échanges à propos de la recherche menée par l'artiste et à propos de ses œuvres, etc).

Les personnes que l'on cherche à toucher, via une résidence-Mi.A.A., sont plus particulièrement celles pouvant se sentir en éloignement ou du moins en situation d'intimidation vis-à-vis de la culture et de l'art. Au-delà de ces personnes, ce sont, plus généralement, toutes celles qui séjournent au centre des Argousiers que l'on se propose d'inclure dans la dynamique.

Ce sont donc sur ces objectifs que s'engagent le centre d'accueil et d'éducation à l'environnement et ses équipes ainsi que la fédération 62 de la ligue de l'enseignement.

Ce sont donc avec ces objectifs, assimilés, que les artistes-candidats sont invités à postuler.

Si vous souhaitez en savoir plus à propos des Mi.A.A. vous êtes invités à cliquer sur le lien suivant : <http://www.cndp.fr/crdp-lille/PartAGER/spip.php?article146>

Afin d'aider les artistes à se déterminer, en tant que candidats, la fédération 62 de la ligue souhaite par ailleurs lister, ci-après, les axes pédagogiques privilégiés tout au long de l'année par le centre des Argousiers. Certains d'entre eux étant susceptibles de faire écho aux recherches et démarches artistiques des différents candidats.

- Susciter l'intérêt, la curiosité des enfants, des adolescents et des adultes pour les sujets liés à l'environnement et au respect des milieux naturels.
- Favoriser la prise de conscience de la diversité du monde animal et végétal, des milieux et de leurs spécificités.
- Apporter des connaissances théoriques et pratiques sur l'environnement au sens large.

- Initier l'enfant ou l'adolescent à une démarche scientifique, en stimulant son sens de l'observation, en orientant sa réflexion, son esprit critique.
- Permettre de découvrir différentes approches de la nature (scientifique, sensorielle, artistique, ludique, etc.), source de développement personnel, et qui pourront être réinvesties dans d'autres contextes.
- Rendre accessible les interactions entre l'homme et son milieu en expliquant les impacts de nos gestes quotidiens, afin que l'enfant ou l'adolescent se situe dans son contexte et réalise qu'il fait partie d'un système dont il est acteur, voir même pollueur.
- Donner les clefs pour devenir un véritable écocitoyen.
- Permettre à l'enfant, à l'adolescent et à l'adulte une prise de conscience de son corps par la mise en éveil des cinq sens.
- Faciliter le positionnement de l'enfant au sein d'un groupe en lui inculquant des valeurs morales de la vie en société telles que l'écoute, le respect des autres, la solidarité ou encore le partage, l'acceptation de la différence...

3 - QUELS SONT, OUTRE LES ÉQUIPES DES ARGOUSIERS, LES PUBLICS QUI SERONT CONCERNÉS ?

Les groupes accueillis au centre sont principalement issus d'établissements scolaires du premier et du second degré. Il s'agit d'établissements scolaires du Montreuillois, du département du Pas-de-Calais, de la région des Hauts de France, mais aussi parfois de l'Étranger (Angleterre, Belgique, etc.) proposant un séjour de type *classe découverte* sur le territoire.

Ces groupes sont donc composés d'enfants et d'adolescents de 6 à 15 ans, ainsi que de leurs encadrants et accompagnants.

Il pourra également y avoir

- des groupes de jeunes bénéficiant de séjours, hors temps scolaire, agréés par la Jeunesse et les sports,
- des groupes de personnes en situations de handicap, jeunes ou adultes (I.M.E., séjours spécialisés, etc.),
- des groupes en camping sur le centre,
- des groupes de jeunes en réinsertion

qui pourront fréquenter le centre et donc être en concernés par la résidence-Mi.A.A.

- Il est porté à la connaissance des artistes-candidats qu'une mise en relation est possible, entre l'artiste retenu pour la résidence de la première période au centre des Argousiers et les différents artistes participant au CLÉA (contrat local d'éducation artistique) *tout au long de la vie*, édition 2018, du Montreuillois,. Ces artistes étant présents de début février à fin mai 2018 sur le territoire.

4 - QUELS ARTISTES RECHERCHE-T-ON ?

En ce qui concerne les artistes recherchés, les partenaires de la résidence-Mi.A.A. sont en mesure de préciser que ceux-ci, artistes plasticiens ou visuels, Français ou Étrangers mènent une recherche et une production s'inscrivant délibérément dans le champ de la création contemporaine.

Chaque artiste-candidat est, par ailleurs, invité à venir résider accompagné d'un ensemble d'œuvres ou, le cas échéant, de formes artistiques légères (performances, lectures, etc) déjà réalisées et disponibles à des fins de diffusion intensive et régulièrement renouvelée au sein du centre des Argousiers ou éventuellement à sa périphérie. Cet ensemble d'œuvres pouvant être également complété d'un ensemble documentaire se rapportant au travail de l'artiste. Les modes de monstration de ces œuvres et documents sont également à considérer comme des pistes d'expérimentation.

Chacun des deux artistes retenus sera invité, au cours de son séjour, à exercer son regard sur le centre des Argousiers et sur ses activités et à en proposer toutes sortes de prolongements artistiques.

Il sera invité également à déployer sa force de proposition et son aptitude au rayonnement à travers le développement de *gestes artistiques*.

(lire à ce sujet le paragraphe *création conjointe de gestes artistiques* dans le texte *qu'est-ce qu'une résidence-mission*. Il vous suffit pour ce faire de cliquer sur le lien suivant : http://www.cndp.fr/crdp-lille/PartAGER/IMG/pdf/Residence_mission_mise_a_jour_octobre_2016.pdf)

Ces gestes pourront être inspirés, par exemple, de grandes thématiques environnementales telles que le développement durable, les énergies renouvelables, ou encore des thématiques plus générales comme l'enfance ou l'adolescence, le souvenir, l'histoire du lieu, la présence, le partage, la liste est loin d'être close...

Il sera enfin invité à élaborer un discours structuré envers les publics reçus et leurs encadrants/accompagnants.

Pour toutes ces actions et cette dernière en particulier, chaque artiste-résident est assuré de recevoir l'appui du personnel du centre et de la fédération, notamment la chargée de mission en éducation artistique et culturelle de la ligue 62, le coordinateur

et les animateurs des Argousiers.

Toutes ces personnes étant elles-mêmes invitées à être les premiers démultiplicateurs de la résidence-mission.

Sachant, en effet, que chaque artiste est missionné pour une période ne lui permettant pas, durant et après ce temps de présence, la prise en charge intégrale de toutes les actions qui viennent d'être énumérées, la mission d'appui artistique mise donc énormément, sur le principe de la démultiplication des apports de la présence artistique par les équipes professionnelles en jeu au sein du centre et de la fédération.,

Elle mise tout autant sur le principe de l'autonomisation des équipes en prévision notamment de la poursuite du travail engagé, à l'issue de la durée de la mission.

Il s'agit, **ensemble**, de faire, de dire et de ressentir.

5 - RÉMUNÉRATION, MOYENS MIS A DISPOSITION.

En ce qui concerne la rémunération de chaque 'artiste retenu, le coût total employeur ne pourra, en aucun cas, excéder, pour les six semaines de résidence, 6 000 euros. (six mille euros).

Ces moyens ont pu être mobilisés conjointement par le ministère de la culture - direction régionale des affaires culturelles Hauts de France (DRAC) et par la ligue de l'enseignement, fédération Pas-de-Calais

Le coût total employeur recouvre précisément la rémunération à proprement parler, les charges et cotisations afférentes et si l'artiste est concerné, les droits d'auteur ainsi que les droits de présentation des œuvres amenées sur le centre des Argousiers .

Il est par ailleurs précisé que le cadre d'emploi généralement le plus approprié est le régime général.

Obligations : détenir un numéro de SIRET et être affilié à un organisme de cotisations sociales (AGESSA, Maison des artistes, auto-entreprise...)

Il est ici précisé qu'il s'agit, pour chacune des deux résidences d'une mission à temps plein, en toute exclusivité (cette condition est impérative). Chaque résidence se déploie

au cours d'une période d'un seul tenant, de six semaines donc, à raison de six jours par semaine.

Le logement et les repas sont pris en charge par la ligue de l'enseignement durant la résidence-mission.

L'artiste pourra prendre ses déjeuners et soupers aux Argousiers.

Il est nécessaire pour lui de posséder un véhicule, afin d'assurer les trajets entre l'hébergement et le centre, si l'hébergement est à l'extérieur de la structure, ou encore à l'occasion d'autres déplacements que sa mission pourra susciter. Les frais de ces déplacements sont pris en charge par la ligue.

Au centre « Les Argousiers » l'artiste aura la possibilité d'utiliser le téléphone et le fax sur simple demande. Une borne WIFI, permet l'accès à Internet sur l'ensemble du centre.

Les frais de transport des œuvres de l'artiste, acheminées au centre des Argousiers à des fins de diffusion durant son temps de résidence sont également assurés par la ligue.

Un budget pourra également être consacré aux éventuels besoins en matière de fon- gibles et de petites fournitures. Ce budget ne pourra pas excéder 500 Euros.

6 - POUR FAIRE ACTE DE CANDIDATURE

Chaque candidat, de nationalité française ou étrangère, a déjà à son actif une produc- tion conséquente et doit être en mesure de s'impliquer pleinement dans ce type particu- lier d'action que représente la résidence-Mi.A.A.

Chaque candidat est également en mesure de fédérer autour de sa présence et de son œuvre les communautés au travail et en séjour au centre des Argousiers Il maîtrise l'usage oral de la langue française.

Les éléments à fournir constituent un ensemble, d'un seul tenant de préférence, à adresser, par voie électronique uniquement, sous format, PDF à l'adresse suivante

ecappoen@ligue62.org

Cet ensemble comprend:

1- Un dossier artistique présentant la démarche et la production artistiques du candidat

2- un Curriculum Vitae

3- une lettre de motivation confirmant son acceptation du principe de présence exclusive et faisant état d'un certain nombre de pistes qui seront empruntées au cours de la résidence-Mi.A.A.

C'est aussi dans cette lettre que peut être précisée la période de préférence pour la résidence soit la première : du 12 Mars / 20 Avril 2018
soit la seconde : du 4 juin au 13 juillet 2018

4- une liste des œuvres et objets artistiques, voire d'éléments documentaires complémentaires, que le candidat propose de diffuser durant la résidence-Mi.A.A.

5- Une attestation de responsabilité civile professionnelle.

L'ensemble est à envoyer, si vous êtes candidat pour la **première période** ou pour les **deux périodes**, pour le **vendredi 2 février 2018**, dernier délai

et si vous êtes candidat pour la **seconde période**, pour le **vendredi 30 mars 2018**
dernier délai

et pour toute demande de renseignements complémentaires n'hésitez pas à contacter :

Elodie CAPPOEN

Chargée de mission en éducation artistique et culturelle

06.81.62.58.33

Ce présent appel à candidatures est également consultable et téléchargeable sur le site internet P(art)AGER qui présente les différents dispositifs et programmes d'éducation artistique et culturelle ou d'action culturelle disponibles en région Haut de France :

<http://www.cndp.fr/crdp-lille/PartAGER/>

Se reporter à la rubrique Mission d'appui artistique (Mi.A.A.) et ne pas oublier de cliquer sur *en savoir plus* au bas de la première page

De même, il peut être fort utile de prendre connaissance, dans son intégralité, du document *Qu'est-ce qu'une résidence-mission* qui renseignera précisément l'artiste-candidat sur l'esprit et la forme de ce type de résidence menée à des fins d'éducation artistique et/ou de démocratisation culturelle. :

http://www.cndp.fr/crdp-lille/PartAGER/IMG/pdf/Residence_mission_mise_a_jour_octobre_2016.pdf)

Et en complément :

1- QUELQUES MOTS SUR LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

La ligue de l'enseignement est le premier mouvement d'éducation populaire de France, riche de près de 30 000 associations locales, réunies au sein de 102 fédérations départementales. Ce réseau concourt depuis toujours à la démocratisation de la culture en accompagnant l'école, les collectivités locales, le milieu associatif et les citoyens. C'est pour relever les défis que notre société traverse et parce que nous refusons une politique du tri social et de la compétition exacerbée que nous avons décidé de redéfinir la place de la culture dans notre projet global. Il est fondamentalement dangereux de ne pas défendre l'accès à la culture pour tous.



LES MISSIONS DE LA LIGUE :

- » Comprendre les mutations de notre époque et contribuer à l'amélioration du vivre ensemble dans une société multiculturelle où la diversité doit être un atout.
- » Permettre l'accès à la culture pour tous, en particulier dans les territoires les plus éloignés socialement et géographiquement de l'« offre culturelle ».
- » Soutenir la vie associative.
- » Promouvoir la pratique du sport autrement avec l'USEP et l'UFOLEP.
- » S'impliquer dans un développement durable et solidaire de la planète.
- » Proposer des séjours vacances, loisirs et découvertes.
- » Former, éduquer tout au long de la vie.

LA LIGUE EN ACTIONS

Conformément à son projet fédéral, la Ligue de l'enseignement développe ses activités :

» Dans le secteur culturel : Action « Lire et faire lire » au sein des structures éducatives et culturelles ; Atelier de pratiques artistiques ; Diffusion théâtre et parcours complet de sensibilisation au spectacle vivant au collège ; Résidences d'artistes dans le cadre de dispositifs d'éducation artistique et culturelle ; Organisation d'un « festival de musique - village associatif » destiné à promouvoir les musiques actuelles et à mettre en valeur le tissu associatif local, départemental, régional et national en particulier dans les champs de l'ESS et d'écocitoyenneté (Festival Y'a Pas l' Feu) ; Déploiement de services civiques « culturels » comme « relais à la médiation » des structures culturelles de proximité et d'envergure régionale et nationale sur le territoire du Pôle Métropolitain de l'Artois ; Lutte contre les discriminations via l'action « Jouons la Carte de la Fraternité » (ateliers spécifiques d'écriture), Formation du théâtre amateur et organisation de festivals de théâtre dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais,

» Dans le secteur plein air et sport (USEP, UFOLEP),

» Dans le secteur de la formation : BAFA, BAFD, BPJEPS, formation des bénévoles associatifs,

» Dans le secteur vacances : classes découverte, séjours de vacances, accueil de loisirs, stages de formation,

» Dans les champs de la vie associative, de l'économie sociale et solidaire, de l'éducation à l'environnement et du développement durable.

2 - QUELQUES MOTS A PROPOS DU CENTRE DES ARGOUSIERS

Le centre d'accueil et d'éducation à l'environnement de Merlimont est un l'un des sites pilotes du projet de la ligue de l'enseignement, fédération Pas-de-Calais, sur le littoral.

La ligue de l'enseignement développe aussi son action culturelle au sein du centre, en investissant particulièrement le champ des arts plastiques.

Le centre des Argousiers est labellisé CED (citoyenneté, environnement et développement durable). Le CED est un label de qualité interne à la ligue de l'enseignement pour les centres d'accueil de séjours. Il s'agit d'une démarche, conçue par les équipes pédagogiques du réseau de la ligue de l'enseignement, qui concerne aussi bien les activités éducatives que le mode de fonctionnement des centres. C'est un projet en lien avec les programmes de l'éducation nationale : généralisation de l'éducation à l'environnement pour un développement durable.

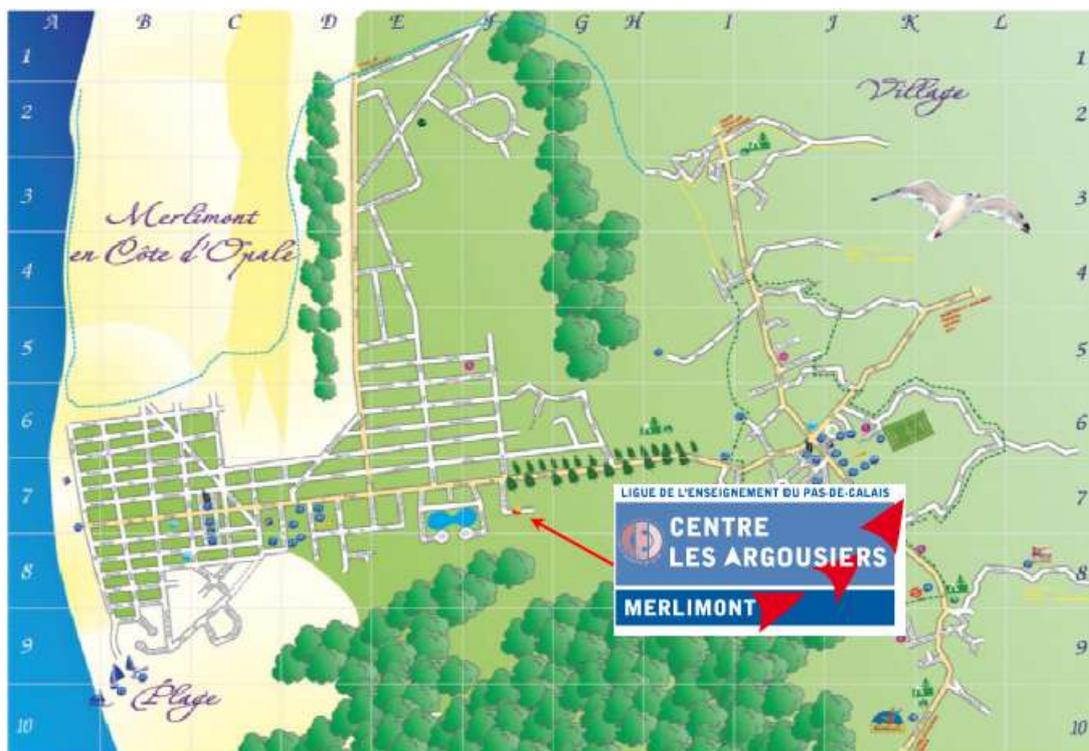
Il est idéalement situé au cœur des espaces naturels de la Côte d'Opale.

Le centre d'hébergement hôtelier des Argousiers est le lieu adapté pour l'organisation de classes de découvertes, de séjours vacances, d'accueils de groupes, de séjours familles.

Le centre des Argousiers est à la fois un lieu de vacances, d'éducation et de formation. Il peut accueillir tous types de séjours.

En lien avec le pôle culture de la ligue 62, le personnel des Argousiers peut aider à établir et à mettre un projet.

Le centre des Argousiers peut accueillir 163 personnes en chambres. Il possède 6 salles d'activités, une salle de restauration et une salle de soirée équipée de jeux de lumières et sonorisation. Implanté sur un terrain semi-boisé de 2,5 hectares, il offre un important espace de jeux et de détente. Entièrement clos, en retrait de la route et bénéficiant des services d'un gardien en permanence sur place, il présente toutes les conditions de sécurité requises pour l'accueil de groupes (mineurs notamment). Situé à 20mn à pied de la plage et à 10mn des commerces de Merlimont-Plage, il offre un cadre de vacances idéal pour les amoureux du calme, de la nature et des grandes plages de sable fin.



Centre de vacances Les Argousiers
236 avenue de la plage
62 155 Merlimont